REGLEMENT MINI TENNIS
2023/2024

Le Mini Tennis est proposé aux enfants nés en 2017 / 2018 / 2019

La durée du cours est de 1h par semaine, le mercredi matin de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h. Le samedi matin entre 9 h et 12 h en extérieur ou en intérieur s'il pleut.

1ère session	Première semaine : du 04/09/2023 au 10/09/2023
(Automne)	Dernière semaine : du 27/11/2023 au 03/12/2023
2ème session	Première semaine : du 04/03/2024 au 10/03/2024
(Printemps)	Dernière semaine : du 17/06/2024 au 23/06/2024

RAPPEL : pas de cours pendant les vacances scolaires.

PARTICIPATION

Le Mini Tennis est ouvert aux jeunes de 2017/2018/2019 ayant réglé leur participation pour l'année en cours. Un remboursement pourra être envisagé uniquement sur justificatif pour raisons médicales de longue durée. Tout remboursement pour des raisons indépendantes de notre volonté ne sera pas possible.

Nous vous rappelons que l'année est due dans sa totalité. Le paiement de 165 € s'effectue principalement par virement.

CALENDRIER

La période de formation est de 25 semaines est étalée sur 2 sessions (automne et printemps). Une trêve hivernale a lieu de fin novembre à début mars.

TENUE VESTIMENTAIRE

Comme pour l'ensemble des adhérents du T.C. Salève une tenue correcte est exigée, composée de chaussures de sport. Prévoir également une boisson quelque soit le temps et une casquette ou un vêtement chaud suivant la saison.

Des raquettes sont à disposition des enfants pour les premiers cours. Pour la suite, les élèves devront avoir leur matériel, il est possible d'en acheter une auprès de notre partenaire Tennis Pro à Ville-la-Grand.

LICENCE ET ATTESTATION MEDICALE

Les enfants du Mini Tennis sont obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Tennis et bénéficient à ce titre de l'assurance liée à la licence. Un questionnaire personnel est à remplir et une attestation des parents (remplaçant le certificat médical) est à remettre au club en début de saison.

RESPONSABILITE

Avant de déposer leurs enfants au club les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir. Les enfants restent sous la responsabilité des parents sauf pendant les cours.

Pour le bon déroulement des cours, merci de ne pas rester sur le terrain et de respecter les horaires de début et de fin de cours de vos enfants.

Les autres dates et informations seront envoyées par mail au long de la saison.

46, rue des Verchères - 74100 Ville-la-Grand Tél. 04.50.38.11.09 Mail : info@tcsaleve.com Site internet www.tcsaleve.com